

Informations de rentrée 2025

Vous trouvez en pièces jointes les informations permettant de bien préparer la rentrée :

- les listes de fournitures
- le planning de rentrée par niveau de classe, les dates des réunions pour les parents d'élèves, etc.

En attendant de vous retrouver en septembre, toute l'équipe du collège vous souhaite un bel été !

FOURNITURES SCOLAIRES.5ème.4ème.3ème

liste fournitures 6ème

PLANNING RENTRÉE ELÈVES 2025-2026

Projet choral 2024-2025 : MAGICAL KINGDOM



Cette année nous avons travaillé sur le thème du voyage.

Voilà 8 mots qui résument bien ce spectacle : Voyager / Rêver / Se rencontrer / Voler / Marcher / Imaginer / Découvrir / Partir

Des textes en swahili, japonais, anglais, zoulous.. sont au programme et démontrent l'éclectisme de ce répertoire.

Le spectacle compte 12 chants. Il est écrit pour chœur à voix égales et orchestre.

Les répétitions ont eu lieu tous les lundis au collège à 15 h 50. D'autres répétitions inter-collèges sont également prévues.

Calendrier :

- Mercredi 15/01/25- 9h- 12h (répétition) – collège Péguy (Le Chesnay) – RDV 8 h au collège Poincaré
- Mercredi 02/04/25 – 9h- 12h (répétition) – lycée Hoche (Versailles) – RDV 8 h 15 au collège Poincaré
- Samedi 24/05/25 – 9h- 15h au collège Nohlac (Versailles) – RDV sur place à 8 h 45
- Répétition générale et concert le mardi 17/06/2025 (départ 12 h 30) au théâtre du Vésinet

La pratique chorale au collège est un enseignement facultatif, elle a donc toute sa place dans le parcours d'éducation artistique et culturel de chacun des inscrits. L'enseignement facultatif de chant choral au collège est valorisé par le diplôme national du brevet.

Deux possibilités sont offertes aux candidats pour valoriser le suivi d'un enseignement facultatif de chant choral pour l'obtention du diplôme :

- s'ils suivent l'enseignement facultatif de chant choral, ils peuvent bénéficier de points supplémentaires si les objectifs d'apprentissage précisés par le programme d'enseignement sont atteints (10 points) ou dépassés (20 points) ;
- au titre de l'épreuve d'oral de soutenance et du parcours

d'éducation artistique et culturelle, ils peuvent présenter le ou les projets chorals auxquels ils ont participé durant l'une ou plusieurs des trois années du cycle 4. Dans ce cas, la soutenance présente les œuvres travaillées, les difficultés rencontrées, les grandes étapes de la progression du travail, l'organisation et la gestion des différentes facettes du spectacle prévu ou réalisé.

